



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2022**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 37

Mis en ligne le : 17/10/2022

L'an deux mille vingt-deux et le treize du mois d'octobre à 18H00 le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Présents : M. GACHON – Mme CZURKA – M. AMAR – Mme MORBELLI – M. MERSALI – Mme CUIILLIERE – M. GARDIOL – Mme ATTAFF – M. PORTE – Mme NERSESSIAN – M. MICHEL – M. PIQUET – M. REAUDIN – M. OULIE – Mme HAMOU-THERREY – Mme MICHEL – Mme ROSADONI – Mme BERTHOLLAZ – M. DE SOUZA – Mme ROVARINO – Mme CHAUVIN – Mme LEHNERT – M. JESNE – M. SAURA – M. MENGEAUD – M. FERAL – M. BOCCIA – Mme SAHUN – M. ALLIOTTE – M. SANCHEZ – Mme CONTICELLO – M. BORELLI

Pouvoirs : M. MONDOLONI à M. AMAR – Mme DESCLOUX à Mme NERSESSIAN – Mme RAFIA à Mme HAMOU-THERREY – Mme CARUSO à Mme MICHEL – M. SAHRAOUI à Mme CZURKA

Absents : M. GACHET-Mme JONNIAUX

Secrétaire de séance : M. SAURA

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2022

N° Acte : 7.5

Délibération n° 22-154

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la circulaire du Premier Ministre en date du 18 janvier 2012, relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations : conventions d'objectifs et simplification des démarches relatives aux procédures d'agrément (Annexe I- §4).

Vu le décret 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat.

Considérant que la commune souhaite favoriser, développer et promouvoir l'activité des associations communales ;

Considérant que la commune octroie des subventions aux associations communales sur la base de projets dont l'objectif est la promotion du "vivre ensemble" ;

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Suite au débat d'orientations budgétaires, il est demandé à l'assemblée délibérante de statuer sur une nouvelle répartition des crédits alloués au titre des subventions de fonctionnement accordées aux associations pour l'exercice 2022, selon le tableau annexé à cette présente délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Etendu l'exposé de son Président et après délibéré, vote par 35 voix Pour et 2 Abstentions (SANCHEZ Philippe / CONTICELLO Martine)

APPROUVE, l'attribution des subventions aux associations, pour l'année 2022, telles que définies dans le tableau annexé à cette délibération.

IMPUTE la dépense au budget de fonctionnement 2022 de la Commune

Le Secrétaire de séance

D. SAURA



POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 17 octobre 2022

P. le Maire et par délégation
Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

C. LANZARONE



Attribution de subventions aux associations -2022

Secteur 1 - Culture, Cinéma, Patrimoine	Montant en euros
Musical Riot - Projet Festival Dub Station	2 000 €
Charlie Free- Projet "Rendez-vous de Charlie"	10 000 €
Tifin Art - Projet "Automne Interculturel"	500 €
Lei Dindouletto Dou Roucas- Les Amis du Vieux Village	1 500 €
Vatos Locos Vidéo - "Citoyenneté et Valeurs de la République-Les collégiens s'engagent"	5 000 €
Vatos Locos Vidéo	10 000 €
Mucelta	750 €
Sous Total Secteur 1	29 750 €
Secteur 2 - Sports	Montant en euros
Kyokushin	500 €
Dojo Fudo Shin	1 000 €
Académie de Jujitsu Vitrolles	1 000 €
Espoir Sportif Vitrollais	5 000 €
Sous Total Secteur 2	7 500 €
Secteur 3 - Solidarité	Montant en euros
AVES - Centre Social - Projet " Tout pour les jeunes"	10 000 €
Les Ateliers d'LN	1 000 €
Sous Total Secteur 3	11 000 €
Secteur 4 - Education	Montant en euros
FSE Collège Henri Bosco	1 000 €
FSE Lycée Pierre Mendès France	1 000 €
Sous Total Secteur 4	2 000 €
Secteur 5- Lien Social	Montant en euros
Association "Arcades 13127" - "Bibliothèque de rue"	1 000 €
Maison Pour Tous- Projet "Majic"	20 000 €
Sous Total Secteur 5	21 000 €
Secteur 6 - Economie emploi	Montant en euros
Association "Pouce Pouce"	500 €
Sous Total Secteur 6	500 €
Secteur 7 - Patriotiques	Montant en euros
Vétérans- OPEX-ONU-OTAN France - Section des Bdr	500 €
Sous Total Secteur 7	500 €
Total Général	72 250 €

